

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	35,66 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	95 033 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	754 750		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,19 %	119,96 \$	14 372
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,19 %	119,37 \$	181 095
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,30 %	118,66 \$	45 546
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,30 %	118,06 \$	210 514
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,69 %	114,23 \$	24 477
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %	113,64 \$	123 070

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	30,08 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	30,08 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	20,05 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	4,98 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	4,97 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	4,94 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	2,45 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,45 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

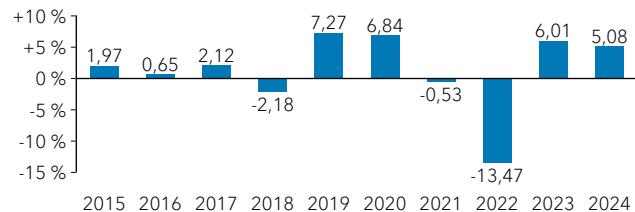
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 126,71 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,20 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,19 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,19 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,30 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,30 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,69 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	32,89 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	159 859 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	1 052 475		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,40 %	139,37 \$	29 861
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,40 %	138,66 \$	199 684
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,57 %	137,11 \$	50 246
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,57 %	136,41 \$	277 729
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,18 %	129,18 \$	58 633
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,18 %	128,53 \$	164 507

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

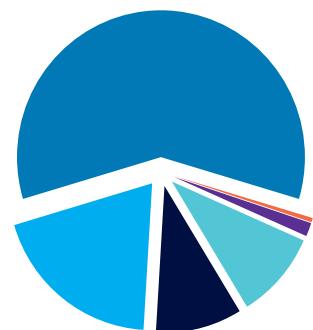
Fonds indiciel d'obligations Canada Univers	25,13 %
BlackRock Co-operators	
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	25,12 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	10,05 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,00 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	9,97 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	9,91 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	4,91 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,91 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

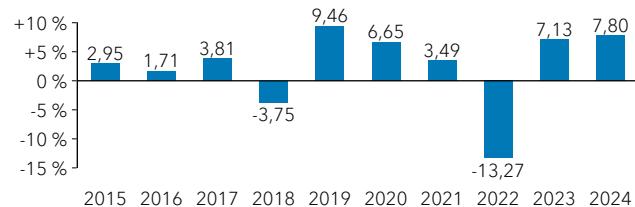
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 266,02 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,39 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,40 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,40 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,57 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,57 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,18 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,18 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	31,89 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	301 909 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	1 717 333		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,52 %	159,49 \$	74 560
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,52 %	158,66 \$	357 988
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,69 %	156,89 \$	86 114
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %	156,09 \$	419 637
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,30 %	147,83 \$	100 556
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,30 %	147,06 \$	267 705

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

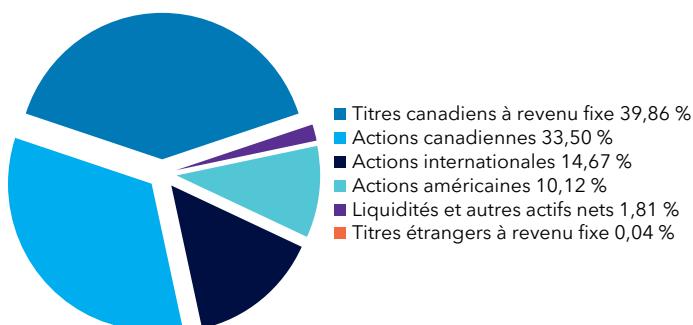
Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	20,14 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,14 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	14,98 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,90 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,01 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	9,99 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	4,92 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,92 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 436,98 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,69 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,52 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,52 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,69 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,69 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,30 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,30 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	27,65 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	189 108 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	899 493		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,74 %	183,84 \$	58 672
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,74 %	182,89 \$	183 231
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,91 %	180,90 \$	56 031
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,91 %	179,95 \$	174 393
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,52 %	170,45 \$	60 205
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,52 %	169,53 \$	116 154

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

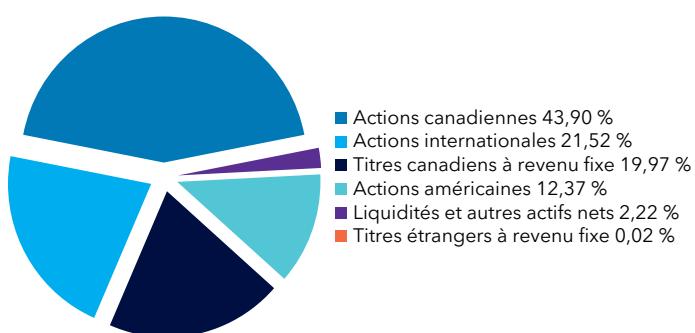
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,02 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,05 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,93 %
Fonds indiciel d'obligations Canada Univers BlackRock Co-operators	10,09 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	10,09 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	10,01 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,95 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	4,93 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	4,93 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

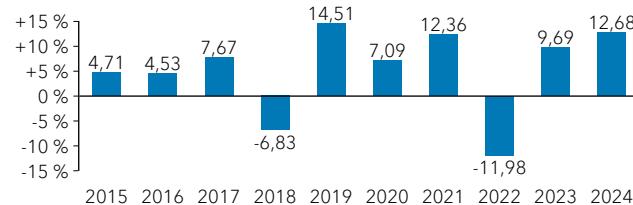
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 645,71 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,11 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,74 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,74 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,91 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,91 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,52 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,52 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance maximum Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	22,13 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	83 730 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Nombre total de parts en circulation :	333 235		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,84 %	213,46 \$	21 596
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,84 %	212,40 \$	94 303
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,06 %	208,89 \$	22 931
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,06 %	207,82 \$	43 461
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,84 %	193,75 \$	13 790
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,84 %	192,74 \$	42 060

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

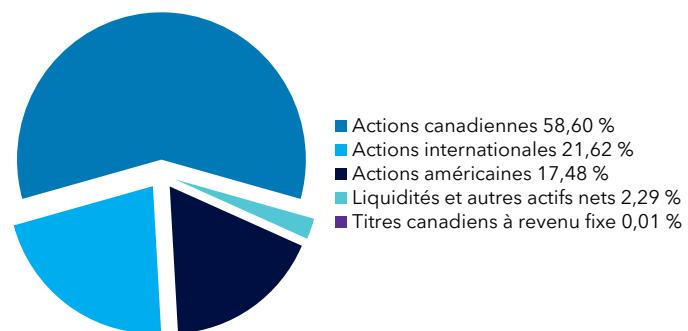
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,07 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,09 %
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Co-operators	15,05 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,96 %
Fonds indiciel d'actions canadiennes BlackRock Co-operators	10,04 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	9,97 %
Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Co-operators	7,41 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	7,41 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

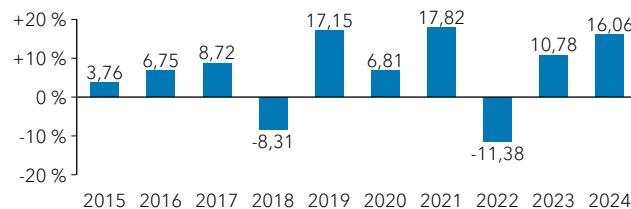
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 854,73 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,37 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille de croissance maximum Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,84 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,84 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,06 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,06 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,84 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,84 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Select revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	16,86 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	6 281 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	66 274		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,67 %	121,38 \$	28
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,67 %	120,76 \$	33 610
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,78 %	120,14 \$	86
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,78 %	119,46 \$	10 289
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,16 %	115,67 \$	101
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,16 %	115,01 \$	4 737

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

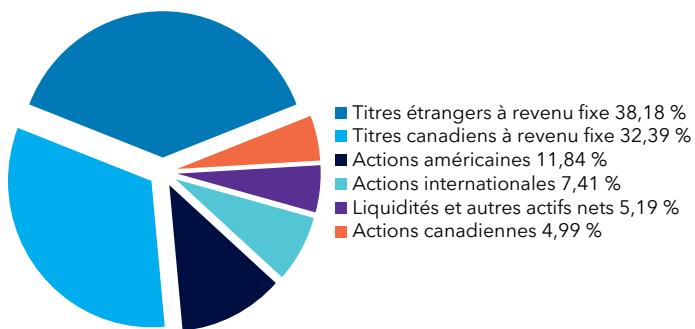
Fonds d'obligations canadiennes NEI	35,88 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	21,71 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	11,50 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	7,23 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	6,18 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	4,61 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	4,09 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	3,49 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	2,61 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	1,03 %

Les 10 principaux placements représentent 98,33 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

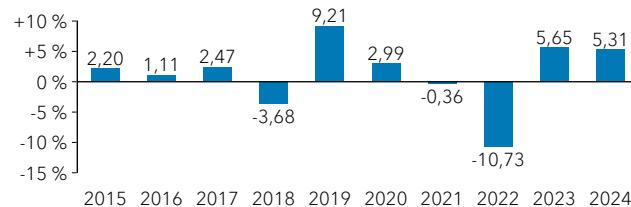
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 135,33 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,28 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Select revenu Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,67 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,67 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,78 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,78 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,16 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,16 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	14,83 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	4 063 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	85 475		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,72 %	130,79 \$	561
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,72 %	130,13 \$	5 700
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,83 %	129,38 \$	1 313
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,83 %	128,72 \$	5 849
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,22 %	124,57 \$	1 643
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,22 %	123,93 \$	4 495

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

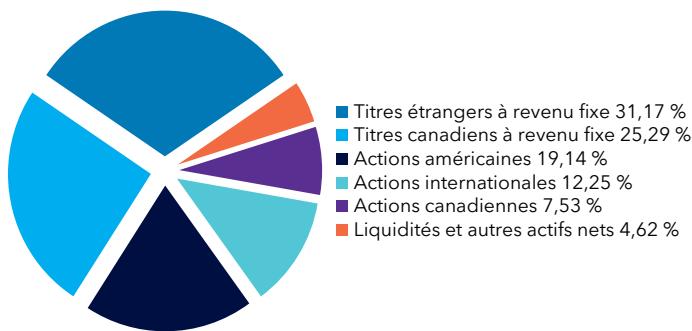
Fonds d'obligations canadiennes NEI	27,76 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	17,49 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	10,42 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	8,61 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	5,38 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	5,30 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	5,15 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	5,11 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	5,00 %
Fonds de croissance mondiales NEI	2,56 %

Les 10 principaux placements représentent 92,78 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 221,16 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,02 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Select revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,72 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,72 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,83 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,83 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,22 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,22 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	14,55 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	29 777 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	971 757		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,92 %	147,54 \$	2 792
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,92 %	146,79 \$	33 709
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,09 %	145,17 \$	796
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,09 %	144,43 \$	9 066
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,70 %	136,80 \$	1 950
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,70 %	136,10 \$	4 054

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

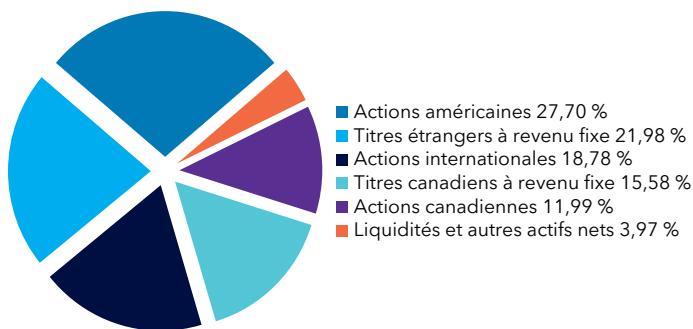
Fonds d'obligations canadiennes NEI	16,56 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	14,77 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	13,30 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	7,76 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	6,81 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,68 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	5,10 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	4,71 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	3,77 %
Fonds de croissance mondiales NEI	3,69 %

Les 10 principaux placements représentent 83,15 % du fonds.

Nombre total de placements : 17

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

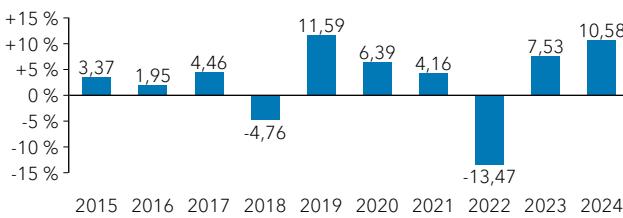
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 333,91 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,92 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,92 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,92 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,09 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,09 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,70 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,70 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Select croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012	Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2024 :	12,95 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	8 409 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI
Nombre total de parts en circulation :	70 193		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,98 %	174,63 \$	3 744
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,98 %	173,74 \$	11 384
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,14 %	171,81 \$	860
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,14 %	170,94 \$	3 933
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,75 %	161,92 \$	4 416
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,75 %	161,09 \$	4 975

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

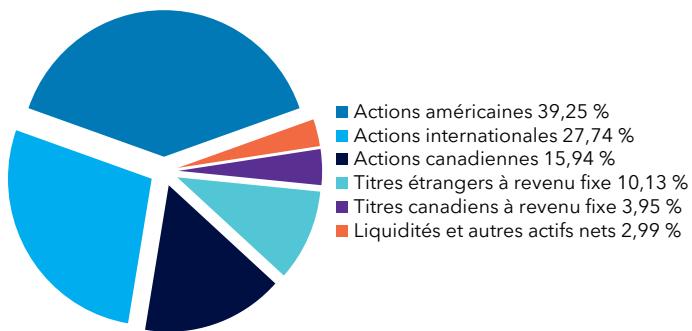
Fonds d'actions américaines ER NEI	23,91 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	11,47 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	11,33 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	7,94 %
Fonds de valeur mondial NEI	6,24 %
Fonds de croissance mondiales NEI	6,11 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	5,58 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	4,80 %
Fonds d'Infrastructure Propre NEI	3,81 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI	3,71 %

Les 10 principaux placements représentent 84,90 % du fonds.

Nombre total de placements : 16

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

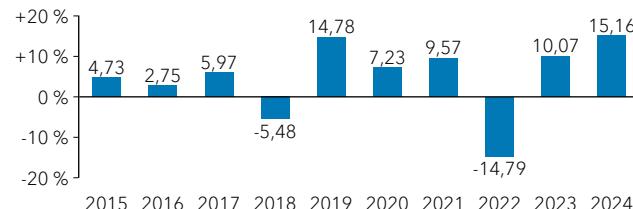
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 569,74 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,61 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,98 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,98 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,14 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,14 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,75 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1991	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	22,36 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	228 564 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	2 192 641		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,24 %	100,28 \$	1 660
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,24 %	99,77 \$	10 329
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,35 %	99,20 \$	13 289
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,35 %	98,69 \$	24 265
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,74 %	95,49 \$	1 592
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,74 %	95,01 \$	11 224

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débentures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

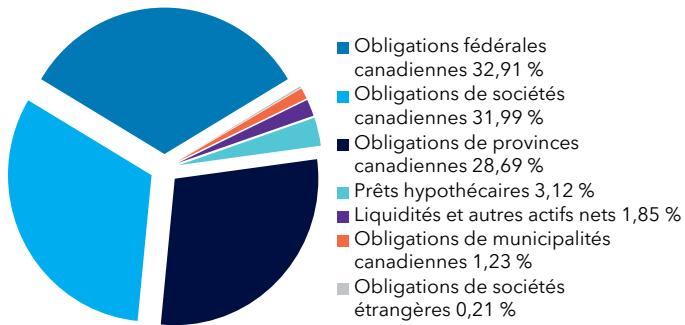
Fonds commun Addenda obligations de sociétés court terme	6,38 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,55 %, 15 septembre 2032	5,33 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	5,09 %
Gouvernement du Canada, 3,25 %, 1 décembre 2034	4,93 %
Province du Québec, 4,40 %, 1 décembre 2055	4,86 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,55 %, 15 mars 2025	4,27 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	4,08 %
Fonds commun Addenda hypothèques commerciales	3,53 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,90 %, 15 mars 2031	3,22 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	3,13 %

Les 10 principaux placements représentent 44,82 % du fonds.

Nombre total de placements : 322

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 948,41 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,53 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,24 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,24 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,35 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,35 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,74 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,74 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds du marché monétaire Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1997	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	1077,97 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	34 229 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	415 488		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	1,45 %	108,51 \$	6 067
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,45 %	108,50 \$	85 824
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	1,51 %	108,03 \$	7 625
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,51 %	108,02 \$	24 905
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	1,56 %	107,17 \$	3 932
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,56 %	107,16 \$	12 590

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

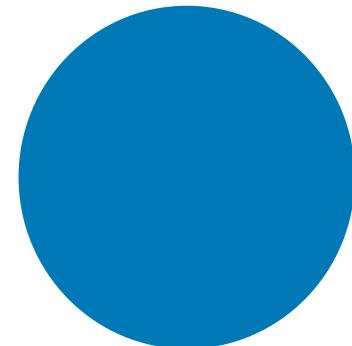
Bons du Trésor du Canada, 9 avril 2025	14,09 %
Bons du Trésor du Canada, 27 mars 2025	11,09 %
Bons du Trésor du Canada, 7 mai 2025	9,67 %
Wells Fargo & Company, 3,87 %, 21 mai 2025	6,32 %
Fortified Trust, 3,76 %, 23 juin 2025	6,18 %
Banque Royale du Canada, 3,37 %, 29 septembre 2025	5,87 %
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 3 février 2025	5,87 %
Banque Toronto-Dominion, 2,67 %, 22 septembre 2025	5,84 %
CARDS II Trust, 4,33 %, 15 mai 2025	5,48 %
Vancouver Airport Fuel Facilities, 2,17%, 23 juin 2025	5,25 %

Les 10 principaux placements représentent 75,66 % du fonds.

Nombre total de placements : 22

Répartition des placements

31 décembre 2024



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

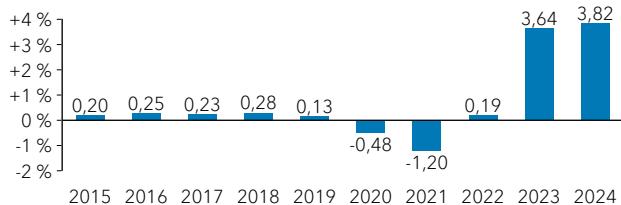
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 071,61 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,69 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds du marché monétaire Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	1,45 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,45 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	1,51 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,51 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	1,56 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,56 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,10 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,10 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1991	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	69,31 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	182 043 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	522 996		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,43 %	164,18 \$	7 957
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,43 %	163,34 \$	49 442
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,59 %	161,52 \$	13 144
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,59 %	160,70 \$	58 483
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,20 %	152,17 \$	7 757
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,20 %	151,39 \$	24 816

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

Fonds commun Addenda actions - États-Unis	16,29 %
Brookfield Corporation	2,60 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	2,40 %
Shopify Inc.	2,38 %
Constellation Software Inc.	2,09 %
Banque Royale du Canada	2,06 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,96 %
Banque de Montréal	1,89 %
Banque Toronto-Dominion	1,88 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2028	1,77 %

Les 10 principaux placements représentent 35,32 % du fonds.

Nombre total de placements : 223

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Actions canadiennes 44,21 %
- Titres canadiens à revenu fixe 38,51 %
- Actions américaines 15,97 %
- Liquidités et autres actifs nets 0,87 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,44 %

Quel a été le rendement du fonds?

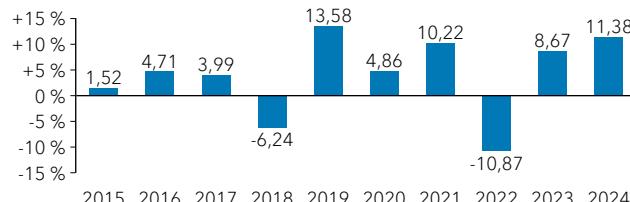
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 467,99 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,91 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,43 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,43 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,59 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,59 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,20 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,20 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré Mawer Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	15 mars 2011	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	2,71 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	279 403 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	3 962 974		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,60 %	159,68 \$	41 521
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,60 %	158,87 \$	232 153
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,76 %	157,10 \$	68 032
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,76 %	156,30 \$	258 557
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,38 %	148,02 \$	25 015
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,38 %	147,27 \$	71 872

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débentures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

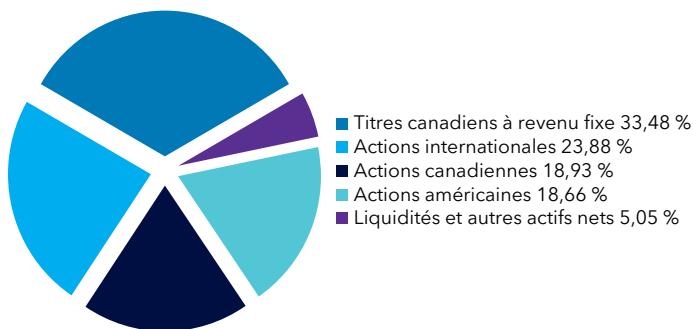
Fonds canadien d'obligations Mawer	33,95 %
Fonds d'actions internationales Mawer	17,05 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer	15,99 %
Fonds d'actions américaines Mawer	15,82 %
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer	6,25 %
Fonds nouveau du Canada Mawer	3,54 %
Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation Mawer	3,01 %
Bons du Trésor du Canada, 27 mars 2025	2,27 %
Fonds d'actions marché émergents Mawer	1,22 %
Bons du Trésor du Canada, 12 mars 2025	0,84 %

Les 10 principaux placements représentent 99,94 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 447,27 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,77 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,60 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,60 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,76 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,76 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,38 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,38 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	10,78 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	5 315 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	50 500		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,60 %	105,16 \$	541
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,60 %	105,13 \$	17 538
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,76 %	104,62 \$	2 750
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,76 %	104,61 \$	13 462
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,38 %	102,79 \$	0
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,38 %	102,74 \$	2 364

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement ainsi que dans des obligations, des débentures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

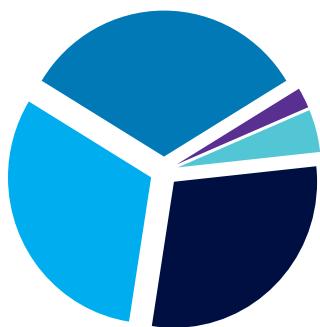
Fonds canadien d'obligations Mawer	34,86 %
Publicis Groupe S.A.	3,54 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	2,92 %
Microsoft Corporation	2,86 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,62 %
Alphabet Inc.	2,54 %
UnitedHealth Group Inc.	2,50 %
Booking Holdings Inc.	2,40 %
Groupe CGI Inc.	2,10 %
AON plc	2,05 %

Les 10 principaux placements représentent 58,39 % du fonds.

Nombre total de placements : 55

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Titres canadiens à revenu fixe 32,59 %
- Actions américaines 31,21 %
- Actions internationales 29,15 %
- Actions canadiennes 4,72 %
- Titres étrangers à revenu fixe 2,27 %
- Liquidités et autres actifs nets 0,06 %

Quel a été le rendement du fonds?

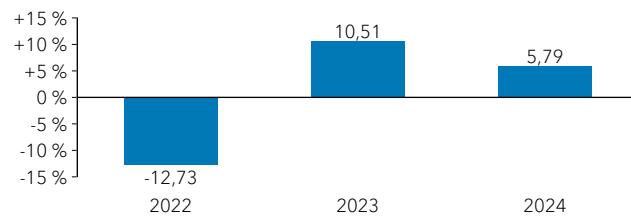
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 020,22 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,67 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds équilibré mondial Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,60 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,60 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,76 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,76 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,38 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,38 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions canadiennes Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 décembre 1991	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	27,89 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	195 570 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	753 284		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,75 %	200,33 \$	1 771
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %	199,32 \$	12 589
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,97 %	196,04 \$	2 976
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,97 %	195,04 \$	15 087
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,75 %	181,77 \$	1 691
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,75 %	180,84 \$	12 619

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

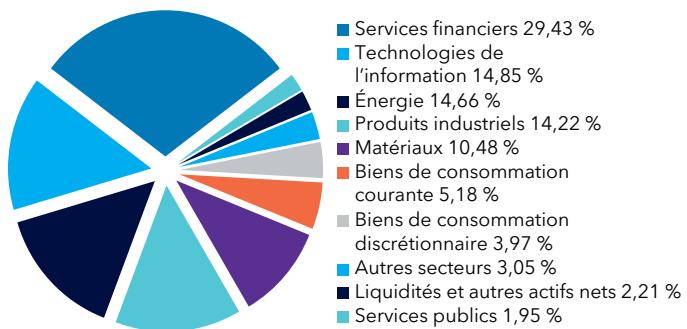
Brookfield Corporation	5,73 %
Shopify Inc.	5,35 %
Constellation Software Inc.	4,74 %
Banque Royale du Canada	4,48 %
Wheaton Precious Metals Corporation	4,40 %
Banque de Montréal	4,21 %
Banque Toronto-Dominion	4,14 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57 %
Enbridge Inc.	3,37 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,34 %

Les 10 principaux placements représentent 43,33 % du fonds.

Nombre total de placements : 60

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 704,12 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,48 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions canadiennes Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,97 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,97 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,75 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds des ressources canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	13 janvier 2000	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	49,01 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	17 488 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	74 920		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,30 %	151,09 \$	2 121
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,30 %	150,32 \$	9 400
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,58 %	147,07 \$	7 852
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,58 %	146,32 \$	6 847
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,41 %	135,69 \$	1 213
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,41 %	135,00 \$	12 886

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

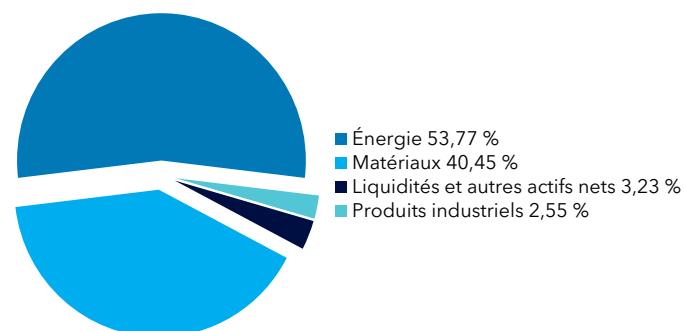
Canadian Natural Resources Ltd.	11,40 %
Wheaton Precious Metals Corporation	11,37 %
Enbridge Inc.	7,99 %
TC Energy Corporation	7,12 %
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	7,03 %
Suncor Energy Inc.	6,92 %
Mines Agnico Eagle Limitée	6,17 %
Alamos Gold Inc.	5,07 %
CCL Industries Inc.	4,99 %
Pembina Pipeline Corporation	4,54 %

Les 10 principaux placements représentent 72,60 % du fonds.

Nombre total de placements : 24

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

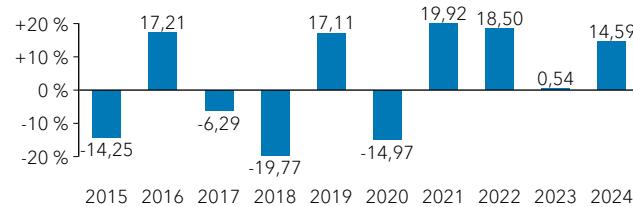
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 231,89 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,11 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds des ressources canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,30 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,30 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,58 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,58 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,41 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,41 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mngmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2024 :	35,71 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	107 653 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre total de parts en circulation :	466 064		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,56 %	191,45 \$	1 615
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,56 %	190,48 \$	24 352
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,84 %	186,37 \$	4 965
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,84 %	185,42 \$	19 632
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,67 %	171,98 \$	1 960
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,67 %	171,10 \$	4 767

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

Dix principaux placements

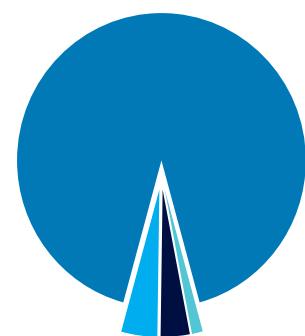
Banque Royale du Canada	5,51 %
Banque Toronto-Dominion	4,42 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,79 %
Fairfax Financial Holdings Limited	3,78 %
Shopify Inc.	3,54 %
Mines Agnico Eagle Limitée	3,43 %
Constellation Software Inc.	3,35 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,23 %
Intact Corporation financière	3,17 %
AtkinsRéalis Group Inc.	3,09 %

Les 10 principaux placements représentent 37,31 % du fonds.

Nombre total de placements : 123

Répartition des placements

31 décembre 2024



- Actions canadiennes 91,41 %
- Actions américaines 4,03 %
- Liquidités et autres actifs nets 3,25 %
- Actions internationales 1,22 %
- Titres canadiens à revenu fixe 0,09 %

Quel a été le rendement du fonds?

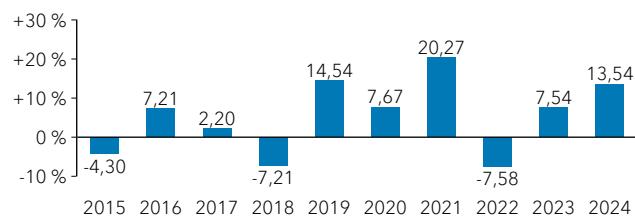
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 628,63 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,00 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,56 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,56 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,84 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,84 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,67 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,67 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	15 mars 2011	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	19,80 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	138 948 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	726 834		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,92 %	186,70 \$	7 026
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,92 %	185,75 \$	20 753
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,14 %	182,70 \$	13 159
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,14 %	181,77 \$	27 106
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,92 %	169,42 \$	5 440
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,92 %	168,56 \$	8 855

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

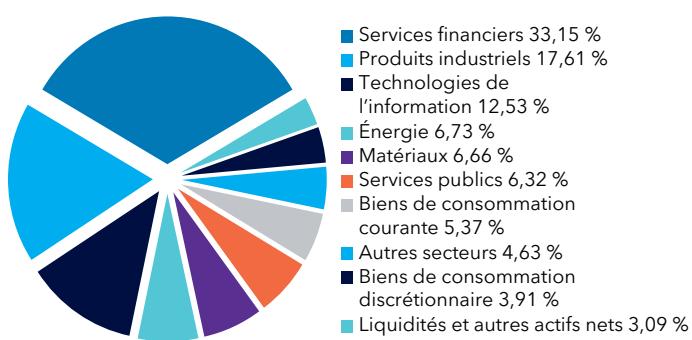
Banque Royale du Canada	4,89 %
Brookfield Corporation	3,89 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,84 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,71 %
iA Groupe financier	3,54 %
Constellation Software Inc.	3,22 %
Shopify Inc.	3,13 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,10 %
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,04 %
Suncor Energy Inc.	3,02 %

Les 10 principaux placements représentent 35,38 % du fonds.

Nombre total de placements : 47

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

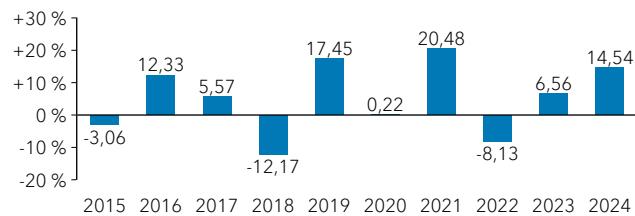
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 605,49 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,85 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,92 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,92 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,14 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,14 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,92 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,92 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds de dividendes PH&N Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	26,10 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	47 446 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Nombre total de parts en circulation :	1 017 492		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,81 %	125,46 \$	6 799
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,81 %	125,45 \$	39 557
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %	124,64 \$	7 084
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	124,63 \$	21 991
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,81 %	121,82 \$	4 598
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,81 %	121,81 \$	14 686

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

Dix principaux placements

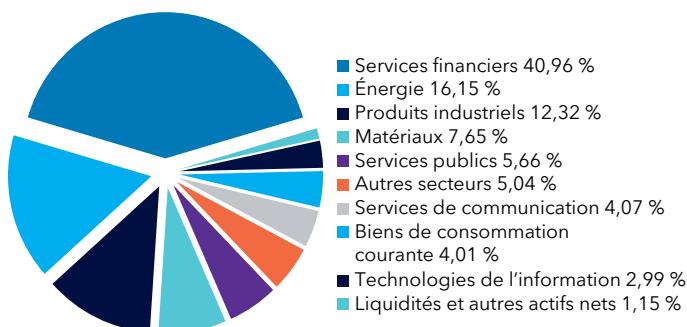
Banque Royale du Canada	8,77 %
Enbridge Inc.	6,00 %
Banque Toronto-Dominion	5,35 %
Brookfield Corporation	4,78 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,02 %
Société Financière Manuvie	3,96 %
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,39 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,27 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,11 %
Constellation Software Inc.	2,99 %

Les 10 principaux placements représentent 45,64 % du fonds.

Nombre total de placements : 51

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

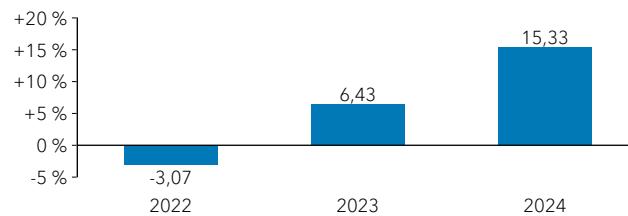
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 189,73 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,96 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds de dividendes PH&N Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent les revenus et la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,81 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,81 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,81 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,81 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds Fidelity Mondial Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003	Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2024 :	20,23 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	62 939 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre total de parts en circulation :	260 264		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,51 %	222,54 \$	5 880
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,51 %	221,40 \$	53 629
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,79 %	216,66 \$	4 366
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,79 %	215,55 \$	28 686
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,62 %	199,90 \$	4 761
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,62 %	198,87 \$	12 678

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

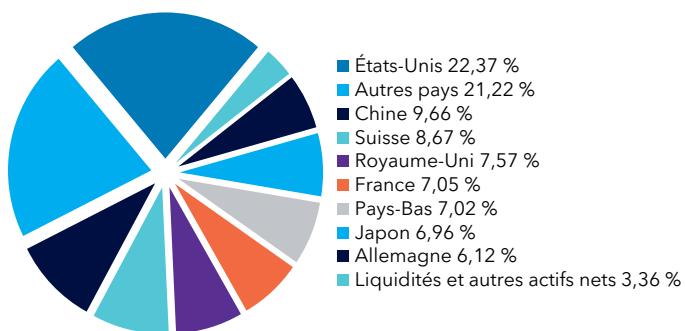
Prosus N.V.	4,95 %
Alibaba Group Holding Ltd	4,05 %
Finning International Inc.	3,90 %
Barclays PLC	3,45 %
Clarivate PLC	3,39 %
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,15 %
Siemens Énergie AG	2,76 %
Airbus SE	2,74 %
Elis S.A.	2,53 %
Reckitt Benckiser Group PLC	2,39 %

Les 10 principaux placements représentent 33,31 % du fonds.

Nombre total de placements : 61

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

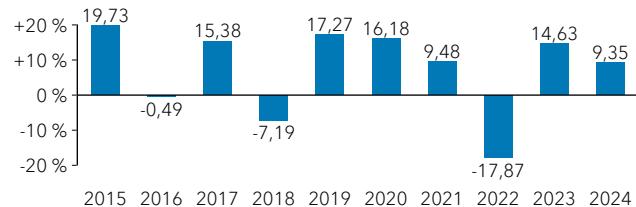
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 958,81 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,95 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds Fidelity Mondial Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,51 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,51 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,79 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,79 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,62 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,62 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions mondiales Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	22 décembre 2014	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	31,97 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	29 558 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	270 474		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,10 %	181,54 \$	1 167
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,10 %	180,62 \$	5 402
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,38 %	176,70 \$	655
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,38 %	175,80 \$	2 029
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,21 %	163,01 \$	142
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,21 %	162,18 \$	2 321

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier, qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

Microsoft Corporation	4,62 %
Alphabet Inc.	4,22 %
Broadcom Inc.	4,04 %
Visa Inc.	3,87 %
Fiserv, Inc.	3,72 %
Booking Holdings Inc.	3,61 %
SAP SE	3,09 %
JPMorgan Chase & Co.	2,91 %
UnitedHealth Group Inc.	2,86 %
ResMed Inc.	2,69 %

Les 10 principaux placements représentent 35,63 % du fonds.

Nombre total de placements : 44

Répartition des placements

31 décembre 2024



- États-Unis 66,10 %
- France 7,83 %
- Japon 5,67 %
- Suisse 4,55 %
- Allemagne 4,48 %
- Irlande 3,70 %
- Royaume-Uni 3,28 %
- Liquidités et autres actifs nets 3,07 %
- Jersey 1,32 %

Quel a été le rendement du fonds?

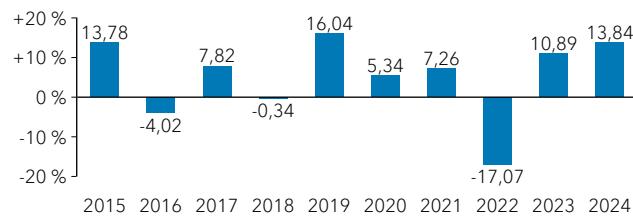
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 610,57 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,88 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions mondiales Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, réparties dans le monde entier. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,10 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,10 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,38 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,38 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,21 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,21 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions internationales Co-operators



Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	72,49 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	2 353 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	22 794		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,08 %	99,48 \$	53
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,08 %	99,47 \$	8 929
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,35 %	98,69 \$	0
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,35 %	98,66 \$	1 687
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,18 %	96,32 \$	0
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,18 %	96,27 \$	2 935

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

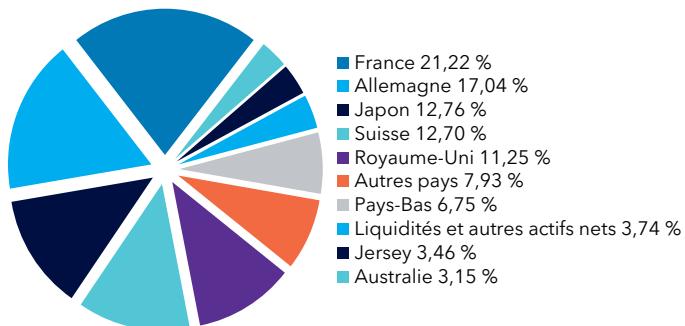
SAP SE	4,87 %
Schneider Electric S.A.	4,16 %
RELX Group plc	4,01 %
Fonds commun Addenda marché monétaire - liquidité	3,87 %
Experian plc	3,59 %
Compagnie Financière Richemont SA	3,44 %
ABB Ltd.	3,33 %
ResMed Inc.	3,27 %
Fresenius SE & Co. KGaA	3,27 %
Air Liquide	3,15 %

Les 10 principaux placements représentent 36,96 % du fonds.

Nombre total de placements : 38

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

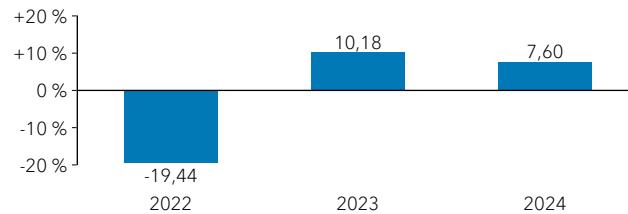
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 955,10 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -1,52 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,08 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,08 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,35 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,35 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,18 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,18 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	15 mars 2011	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	21,79 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	177 886 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	1 545 990		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %	173,33 \$	6 822
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	172,45 \$	27 365
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,31 %	168,71 \$	5 252
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,31 %	167,85 \$	23 111
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,14 %	155,62 \$	3 579
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,14 %	154,83 \$	6 897

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

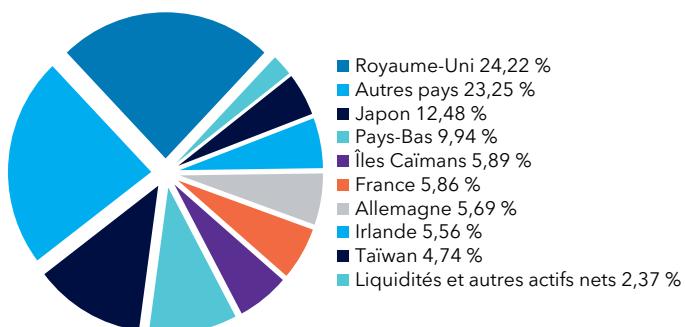
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd.	4,74 %
AON plc	4,58 %
Tencent Holdings Limited	3,93 %
Groupe Compass	3,61 %
Wolters Kluwer N.V.	3,55 %
RELX Group plc	3,43 %
Bunzl plc	3,19 %
Hitachi Ltd.	3,07 %
Deutsche Boerse AG	3,06 %
FinecoBank SpA	2,94 %

Les 10 principaux placements représentent 36,10 % du fonds.

Nombre total de placements : 61

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisies ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 538,80 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,40 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme d'actions provenant principalement des marchés hors de l'Amérique du Nord. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,31 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,31 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	4,14 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	4,14 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	13,01 %
Date où le fonds a été offert :	20 décembre 2021	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	33 173 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.
Nombre total de parts en circulation :	289 187		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,75 %	119,01 \$	235
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %	119,00 \$	5 386
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %	118,07 \$	74
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	118,03 \$	4 915
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,86 %	115,19 \$	8 224
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,86 %	115,17 \$	3 848

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis.

Dix principaux placements

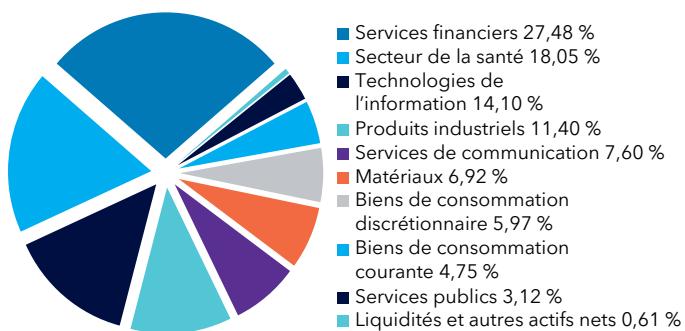
Amphenol Corporation	4,96 %
Microsoft Corporation	4,95 %
Visa Inc.	4,81 %
Alphabet Inc.	4,52 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	4,04 %
Amazon.com Inc.	3,65 %
Arthur J. Gallagher & Co.	3,54 %
CME Group Inc.	3,31 %
Verizon Communications Inc.	3,09 %
Procter & Gamble Company	3,06 %

Les 10 principaux placements représentent 39,93 % du fonds.

Nombre total de placements : 52

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

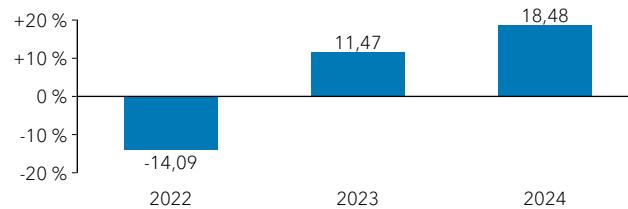
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 3 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 1 134,57 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,30 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 3 dernières années, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,86 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,86 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions américaines Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	31 mars 1994	Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 :	26,34 %
Date où le fonds a été offert :	22 décembre 2014	Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 50 \$
Valeur totale du fonds :	138 403 000 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
Nombre total de parts en circulation :	528 742		

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,75 %	298,51 \$	9 970
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %	296,99 \$	81 716
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %	290,53 \$	11 264
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %	289,05 \$	43 877
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,86 %	267,95 \$	8 256
100 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,86 %	266,58 \$	40 092

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

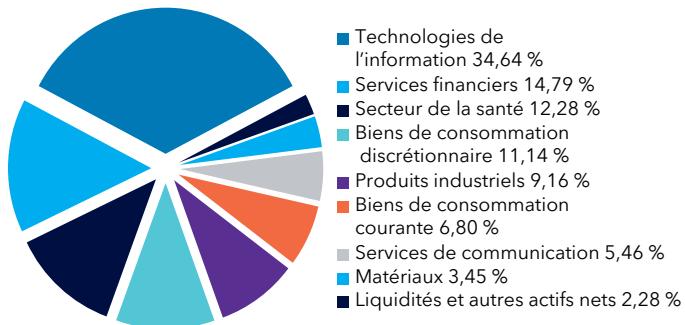
Broadcom Inc.	8,86 %
Microsoft Corporation	6,95 %
Apple Inc.	6,80 %
Alphabet Inc.	5,54 %
Visa Inc.	3,61 %
Booking Holdings Inc.	3,30 %
TJX Companies Inc.	3,16 %
Intuit Inc.	3,11 %
Fiserv, Inc.	3,10 %
JPMorgan Chase & Co.	2,80 %

Les 10 principaux placements représentent 47,23 % du fonds.

Nombre total de placements : 40

Répartition des placements

31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 100 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75, 75/100 et 100/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisie. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisie ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 100/100, détient maintenant 2 612,24 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 10,08 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 100/100. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents le Navigateur^{MC}

Fonds d'actions américaines Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez des parts dans un délai de : moins de 2 ans 5 % 2, mais moins de 3 4 % 3, mais moins de 4 3 % 4, mais moins de 5 2 % 5, mais moins de 6 1 % plus de 6 ans 0 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Pour les régimes d'épargne, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Pour les régimes de revenu, vous pouvez vendre jusqu'à 20 % de la somme de la valeur du compte à la dernière date d'évaluation de l'année précédente et des cotisations versées jusqu'à maintenant pour l'année civile en cours sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds qui prévoit le même niveau de garantie sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition sera établi d'après le jour où vous avez investi dans votre premier fonds.
Sans frais d'acquisition	Il n'y a aucun frais d'acquisition reportés.	Lorsque vous faites un dépôt, Co-operators ne verse aucune commission à votre conseiller en sécurité financière.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	2,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,75 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,03 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Frais prélevés au rachat	3,86 %
75 % capital-échéance/ 75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	3,86 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 % de la valeur mensuelle de votre placement.
Sans frais d'acquisition	0,70 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 \$ après le troisième retrait effectué au cours d'une année civile
Frais d'opération à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez au cours des 90 jours où vous avez investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, Télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca